



Conseil
québécois
du
LOISIR



**RAPPORT
ANNUEL**

2000

2001



Crédits photos page couverture :

Merci au Cercle des jeunes naturalistes

Tourisme jeunesse

Alliance des chorales du Québec

Chantiers jeunesse

Photo de Marc Lemieux, publiée dans la revue Marche Randonnée

*Le Conseil québécois du loisir
remercie le Gouvernement du Québec
pour la reconnaissance et le soutien financier
qui lui est accordé par l'entremise du
Secrétariat au loisir et au sport
pour la réalisation de sa mission et de ses activités.
Il remercie également ses autres partenaires gouvernementaux
qui ont soutenu certaines de ses activités
dont le ministère de la Culture et des Communications,
Tourisme Québec, le ministère des Relations internationales et
le ministère de l'Industrie et du Commerce.*

*Ce faisant, ils soutiennent le développement
et l'accessibilité à un loisir de qualité,
la disponibilité d'une main-d'œuvre compétente
et appuient l'engagement de milliers de bénévoles
qui œuvrent au sein des associations de loisir
au bénéfice de la qualité de vie
des Québécois et des Québécoises de toutes les régions.*



Montréal, le 21 septembre 2001

**Mesdames et Messieurs,
délégués des membres,**

Il me fait plaisir de porter à votre attention, au nom des administrateurs de la corporation, ce troisième rapport annuel couvrant les activités réalisées durant l'année 2000-2001. Il présente les principales réalisations de la troisième année d'existence de la corporation.

Je vous avouerais bien humblement éprouvé une grande fierté au moment de ce dépôt. Il témoigne non seulement du dynamisme du Conseil mais également de l'ensemble de notre milieu. Il a fortement contribué à repositionner le loisir et le milieu fédéré en de nombreux lieux stratégiques et à ouvrir de belles perspectives de développement. J'en suis heureux et fier. Je vous invite à prendre connaissance de ce rapport comme celui d'une étape significative et prometteuse pour nous tous.

Je remercie mes collègues du conseil d'administration pour leur disponibilité, leur engagement constant et leur solidarité relative au mieux-être de nos organisations et de leurs membres ainsi qu'aux enjeux collectifs. Je remercie aussi les membres de notre personnel pour leur dévouement indéfectible en faveur de la corporation et de ses membres ainsi que nos partenaires pour leur ouverture à une collaboration toujours plus étroite et soutenue. Il en va de même pour nos membres qui répondent à nos appels de solidarité en de multiples occasions. Ils témoignent par ces gestes de l'importance et la justesse de nos actions et nous encouragent à poursuivre notre travail.

Le Président,

Michel Beauregard

Montréal, le 21 septembre 2001

**Mesdames,
Messieurs,**

La forme de ce rapport annuel des activités du Conseil québécois du loisir est à nouveau concordante avec celle utilisée pour la présentation du Plan d'orientation 1998-2001. Cette présentation facilite la mise en relation des objectifs de ce dernier avec les activités réalisées. Nous avons donc retenu la disposition en tableaux pour le corps de ce rapport tout en considérant qu'un grand nombre d'activités se sont ajoutées.

Ce rapport annuel relate uniquement les activités les plus déterminantes. Elles illustrent néanmoins l'effervescence qui caractérise le Conseil depuis sa mise en place, il y a un peu plus de trois ans.

Je remercie tout spécialement les administrateurs de la corporation qui consacrent leur temps libre aux intérêts du milieu fédéré et du loisir. Leurs expériences, leurs compétences et leur appui sont d'un grand support et indispensable à notre réussite.

Je tiens encore une fois à remercier nos collègues des organismes qui donnent du temps aux enjeux et projets collectifs. Ils témoignent des préoccupations et intérêts des membres au sein de la corporation mais permettent aussi par leur engagement d'inscrire nos actions collectives dans le développement global du loisir, transcendant ainsi les intérêts strictement corporatifs ou disciplinaires. Ils balisent adéquatement nos activités quotidiennes. Il en va de même pour nos partenaires qui, par leur soutien et leurs conseils, sont d'indispensables collaborateurs.

Je tiens finalement à souligner le dévouement et la compétence du personnel du Conseil. Il s'agit de personnes dévouées qui démontrent un véritable engagement en faveur du milieu du loisir et de la vie associative et rendent possible un bilan d'activités aussi éloquent. Merci de votre engagement quotidien.

Le Directeur général,

Daniel Caron



	<i>PAGE</i>
Le Conseil québécois du loisir.....	6
Message du président.....	8
L'Année 2000-2001 : Quelques faits saillants.....	11
Plan d'action 2000-2001 - Bilan de l'an 3.....	13
Les administrateurs et le personnel 2000-2001.....	36
Les membres.....	37
Personnalités honorées 2000-2001.....	38
Remerciements à nos bénévoles et collaborateurs.....	39
Les collaborations et partenariats.....	40



MISSION

Le Conseil québécois du loisir a pour mission de promouvoir les bienfaits, le bénévolat et l'organisation associative du loisir ainsi que d'œuvrer au développement et à l'accessibilité à un loisir de qualité. Il concerte et représente les organismes nationaux de loisir.

ORIGINE

Le Conseil québécois du loisir a été constitué en corporation autonome en 1998 après avoir agi comme instance du Regroupement des organismes nationaux de loisir du Québec, mieux connu sous le nom de Regroupement Loisir Québec. Il y assumait la représentation et la concertation des organismes nationaux de loisir ainsi que le volet loisir de la mission de cette corporation. Il en fut ainsi de 1980 à 1998. Le Conseil québécois du loisir fut actif au sein du Regroupement sous les appellations de Commission de concertation intersectorielle (1980), Commission des présidents (1988), puis Conseil national du loisir associatif (1991). Le Regroupement Loisir Québec trouve par ailleurs ses origines historiques dans le Livre blanc sur le loisir (1979) qui incita la Fédération québécoise du plein air (1972) et la Confédération des loisirs du Québec (1969), dont les racines remontent à la Confédération otéjiste provinciale (1946), à se fondre en un seul organisme.

FONDEMENTS

L'existence de la corporation, sa mission tout comme sa philosophie d'intervention se fondent sur le fait que :

❖ LE LOISIR :

- Est un droit reconnu par la Déclaration universelle des droits de l'homme de l'Organisation des Nations-Unies (1948) et découle des droits fondamentaux reconnus tant au Canada qu'au Québec.
- Est un service social (1974) et une responsabilité provinciale (1978) reconnus dont les principes ont été précisés dans la Déclaration nationale sur les loisirs en 1987.
- Est essentiel au maintien et à l'accroissement de notre qualité de vie, au développement individuel et communautaire et à l'amélioration du fonctionnement de la société.

❖ LE BÉNÉVOLE :

- Joue un rôle indispensable dans le développement du loisir et l'évolution de la société.
- Constitue un exemple de prise en charge de responsabilités communautaires et mérite d'être appuyé par tous les moyens.
- Aspire légitimement à la reconnaissance, à la formation, à l'appartenance et à la participation à la prise de décision.

❖ LE RÉSEAU :

- Maximise l'offre de services en loisir et respecte les appartenances territoriales (locale, régionale, provinciale).
- Favorise l'expression du potentiel et des énergies des bénévoles, du personnel, des membres et assure la transmission des connaissances.
- Permet l'existence de communautés d'intérêt et assure le maintien d'une vision commune et de standards nationaux.

RECONNAISSANCE ET MANDATS

Outre la légitimité démocratique et légale que lui accorde son membership et son statut d'organisme sans but lucratif, le Cadre d'intervention gouvernementale en matière de loisir et de sport, adopté en 1997 affirme que «...le Conseil québécois du loisir joue un rôle de concertation et de représentation à l'égard des organismes de loisir. Il lui accordera un soutien financier direct lui permettant de promouvoir et de valoriser les bénévoles et l'organisation du loisir, de réaliser des projets et des événements pour ses membres, ainsi que de mener des études et des recherches, par exemple des études d'impact économique dans le domaine du loisir». Cette reconnaissance s'est traduite dans des mandats couvrant la période 1998-2001 dont les principaux furent à l'effet de :

- Affirmer la présence québécoise auprès des intervenants nationaux et internationaux du loisir.
- Développer les secteurs du loisir.
- Développer des programmes de formation à l'intention du personnel et des bénévoles des organismes de loisir et de sport.
- Promouvoir le loisir, ses valeurs et ses bienfaits.
- Réaliser des recherches sur le loisir, le bénévolat et le milieu associatif du loisir.
- Soutenir l'engagement des organismes dans les dossiers collectifs, nationaux et interministériels (économie sociale, tourisme, etc.).



photo : FQE





Message du président

LE RÉSEAU DES RÉSEAUX

Mesdames,
Messieurs,
Chers(es) amis(es) et collègues du loisir,
Distingués(es) invités(es),

Certains(nes) d'entre-vous se rappelleront que le titre de mon message annuel de l'an dernier reprenait le slogan du Conseil, devenu récemment celui de la prochaine édition du Forum québécois du loisir soit : **Le loisir d'agir ensemble !** Peut-être se rappelleront-ils (elles) que j'y traitais de l'importance pour le Conseil et ses membres d'agir ensemble en loisir mais également avec les partenaires associatifs, gouvernementaux, institutionnels, municipaux, privés et régionaux.

Je crois que la nature et l'importance de ce message vaut largement que l'on s'arrête de nouveau et j'y viendrai un peu plus tard. Regardons d'abord le chemin franchi durant la dernière année.

UN AUTRE PAS DANS LA BONNE DIRECTION

J'oserais dire, pour illustrer simplement ce bilan, que nous avons continué à récolter le fruit de nos labeurs après des années à créer un environnement plus propice au loisir, à semer, à convaincre que le loisir et le réseau fédéré du loisir avait beaucoup à offrir à la population comme aux partenaires. Les investissements en loisir se sont accrus et nos membres ont d'ailleurs pu en bénéficier. Les besoins sont toutefois encore grands et malheureusement la récolte est inégale selon les secteurs tant par l'ampleur des investissements que par la récurrence de ceux-ci. L'iniquité créée entre les organismes m'apparaît d'ailleurs avoir atteint un point si inacceptable que des correctifs appropriés devront inévitablement être appliqués.

À court terme, d'autres perspectives m'apparaissent prometteuses. La récente politique gouvernementale de reconnaissance et de soutien de l'action communautaire à laquelle nous avons consacré beaucoup d'énergie dans les dernières années est maintenant adoptée. Elle balisera adéquatement nos relations avec le partenaire étatique. La politique québécoise de la jeunesse et le plan d'action qui en découlera devraient marquer une « redécouverte » de l'importance des loisirs pour les jeunes. Nous suivons le dossier de près. Du côté de l'économie sociale, les choses avancent très bien. L'activité conseil que nous venons de lancer soulève déjà l'intérêt des membres et pourrait n'être qu'un début en terme de soutien au développement de leurs activités et services. Que dire des nombreux, importants et emballants projets que sont la carte-vacance, les week-ends du loisir, les sentiers récréotouristiques, le programme de formation et bien d'autres. La présence internationale s'est aussi fortement renforcée alors qu'au plan interne l'équipe du siège social s'est accrue. Nous avons établi des ententes de services avec l'Association québécoise du loisir municipal, la ville de Montréal et le Bureau international du tourisme social – section Amériques et les collaborations avec divers ministères et agences gouvernementales se sont multipliées. Notre niveau d'activités est le plus élevé depuis plus d'une décennie.

UNE ANNÉE IMPORTANTE

Nous sommes, vous le savez tous, en pleine Année internationale des bénévoles. Décrétée par l'Organisation des Nations unies, elle constitue une incontournable occasion de célébrer et de promouvoir l'apport indispensable des milliers de citoyens et citoyennes qui consacrent leur temps de loisir aux autres, à rendre accessible des activités, à partager la joie de vivre, des valeurs positives et leurs passions.

Les dernières données de l'Enquête nationale (canadienne) sur le don, le bénévolat et la participation confirme à nouveau que le secteur du loisir (loisirs, sports, arts et culture), domine en terme de milieux d'engagement des citoyens et citoyennes. Une donnée réconfortante, révélatrice de l'intérêt des personnes pour le secteur mais qui témoigne aussi de l'aspect déterminant de l'apport des bénévoles pour la viabilité des activités et des organismes qui y oeuvrent. Cette étude nous indique aussi que 46% des dons et 40% des heures de bénévolat au Canada sont attribuables à 9% des bénévoles (11% en 1997) montrant avec éloquence que les citoyens particulièrement engagés sont très précieux.

La recherche en cours sur le bénévolat en loisir, une initiative réalisée par l'Université du Québec à Trois-Rivières avec plusieurs partenaires dont le Conseil, devrait nous fournir dès 2001 des informations déterminantes pour l'avenir. Dans quelques jours, le 19 octobre, nous vous attendons d'ailleurs nombreux à la seconde édition du Forum québécois du loisir qui traitera de la relation qui existe entre les bénévoles et les organisations. Un enjeu majeur pour notre milieu.

L'Année internationale des bénévoles 2001 sera significative pour la reconnaissance de l'apport des bénévoles. Souhaitons que les suites de cette dernière soit marquée par un engagement croissant des gens ainsi qu'un soutien accru des collectivités et des pouvoirs publics qui bénéficient largement des retombées sociales et économiques de ce dévouement.

UN RÉSEAU DE RÉSEAUX

Je ne surprendrai sans doute personne en vous indiquant que le réseau fédéré est l'un, sinon le plus important réseau d'associations de citoyens et citoyennes au Québec. À une époque où tous s'entendent pour dire que l'avenir est à la mise en réseau, à la concertation et la coopération, ne devrait-il pas s'agir d'un avantage stratégique remarquable ? Dans l'affirmative, que faire pour en améliorer la performance ?

Voici quelques actions m'apparaissant capitales, soient :

- Au sein du réseau fédéré, se solidariser autour des valeurs et de la vision qui nous sont communes soient le loisir, la structure associative et le bénévolat. Il faut mieux informer l'ensemble des composantes des réseaux des enjeux collectifs. La diversité des secteurs, des disciplines comme des expertises doit devenir une richesse;
- Élargir encore notre réseau de partenaires, de membres et rendre ceux-ci plus sensibles, mieux informés et unis. Il est possible de travailler étroitement autour d'une vision commune et partagée du loisir et de ses bienfaits et ce, dans le respect des spécificités et des contraintes de chacun;

- Développer des projets rassembleurs non seulement pour nos membres mais aussi avec nos partenaires. Il serait faux de prétendre que nous rejoignons l'ensemble de la population comme l'ensemble de leurs intérêts et préoccupations. Le loisir est une véritable mosaïque au sein de laquelle chacun des acteurs occupent une niche essentielle;
- Partager encore mieux, dans notre quotidien, ce qui devrait être notre première et principale motivation: la passion du loisir !

Le Président,

Michel Beauregard



photo : MQCF



photo : AQLPH



L'année 2000-2001 : Quelques faits saillants

PROMOUVOIR LE LOISIR, LE BÉNÉVOLAT ET SON ORGANISATION ASSOCIATIVE

- Participation de 87 journalistes à la 16^e édition du Prix Molson de journalisme en loisir.
- Diffusion à 3 900 reprises de messages d'intérêt public sur le loisir (Météo-média).
- Développement du concept d'une série d'émissions de télévision sur le loisir
- Comité de coordination de l'Année internationale des bénévoles 2001.
- Participation à la réalisation des activités relatives au Prix du bénévolat Dollard-Morin.
- Entente de partenariat avec l'Association québécoise du loisir municipal.
- Renforcement des relations et collaborations avec de nombreux partenaires en loisir.
- Renouvellement du programme triennal de reconnaissance et de financement des organismes nationaux de loisir (injection de 300 000 \$ supplémentaires).
- Mesure ponctuelle de consolidation pour les organismes de loisir culturel, de loisir scientifique et de culture scientifique (MCC) et suivi relatif au soutien financier.
- Participation au Comité consultatif de la politique jeunesse et animation d'un comité de jeunes.

DÉVELOPPER LES SECTEURS DU LOISIR

Culturel

- Représentation des intérêts du loisir et des organismes au sein du ministère de la Culture et des Communications.
- Création d'une ouverture pour le développement des activités de membres au sein du Festival Juste pour rire.

Plein air

- Poursuite des travaux sur la sécurité et la formation en loisir.
- Développement et suivi d'un projet d'aménagement et d'étude pour 3 activités de plein air – Fonds de diversification de la Gaspésie (300 000 \$).
- Confirmation de la mise en place du projet de développement des sentiers récréotouristiques (premier investissement 1 000 000 \$).

Scientifique

- Réédition du document Le loisir d'agir ensemble en loisir scientifique.
- Participation au congrès de l'Association des professeurs de science du Québec.
- Réalisation et présentation d'un mémoire dans le cadre de l'élaboration de la politique scientifique du Québec.
- Participation à un groupe de travail ministériel en loisir et culture scientifique (MCC).

Socio-éducatif

- Participation au conseil d'administration du Comité aviseur de l'action communautaire autonome (SACA).
- Implication active dans les discussions et processus relatifs à l'élaboration de la politique de l'action communautaire.

Tourisme

- Participation active à la réalisation de diverses activités telles que : le Colloque de l'entreprise touristique (mars 2001), l'accueil d'une mission UNAT (avril 2000), l'envoi d'une mission en France (octobre 2000) et d'une délégation à l'assemblée générale du BITS en Italie (juin 2000).
- Poursuite de l'opération de relance du projet de chèque-vacances en collaboration avec le Bureau international de tourisme social – Section Amériques comprenant la réalisation d'un colloque thématique à Montréal (15-16 mai 2000).
- Raffermissement des collaborations et échanges avec divers partenaires en tourisme.

ACCROÎTRE L'ACCESSIBILITÉ À LA FORMATION

- Organisation de 30 stages et accueil de plus de 400 stagiaires dans le cadre du programme SOSBL.
- Poursuite des travaux en vue du développement d'une offre provinciale en formation.
- Préparatifs de la seconde édition du Forum québécois du loisir (bénévolat et vie associative).

GESTION DE L'ORGANISATION

- Engagement de 4 nouveaux employés et accueil d'une stagiaire en récréologie.
- Déménagement/aménagement de locaux.
- Tenue d'une trentaine de rencontres de groupes de travail (conseils d'administration, comités, etc.)
- Accueil de 3 nouveaux membres.
- Croissance budgétaire significative.

COLLABORER À L'ATTEINTE DES OBJECTIFS GOUVERNEMENTAUX

- Poursuite des échanges et collaborations étroites avec les ministères, agences et organismes gouvernementaux (voir Les collaborations et partenariats).
- Développement d'un projet d'étude en économie sociale et participation aux travaux du Chantier de l'économie sociale.
- Formation d'un comité jeunesse au sein des membres, implication active dans les discussions et actions relatives à l'implantation de la politique jeunesse.
- Participation au 6^e Congrès mondial du loisir (Espagne), aux Entretiens Jacques Cartier (France) et au Forum international de la vie associative (France).
- Partenaire dans l'étude sur le bénévolat en loisir (UQTR, AQLM, SLS, CQL).
- Co-responsable du chantier d'activités partenariales (CAP) loisir et tourisme social de l'Alliance recherche universités communautés (ARUC) – économie sociale – 2 projets de recherche.
- Travaux relatifs à l'intégrité des personnes (abus, harcèlement, sécurité).



Les administrateurs et le personnel 2000-2001

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRÉSIDENCE

Monsieur Michel Beauregard

VICE-PRÉSIDENCE / CULTUREL

Monsieur Richard Bérubé

VICE-PRÉSIDENCE / PLEIN AIR

Monsieur Pierre Trudel

VICE-PRÉSIDENCE / SCIENTIFIQUE

Madame Andrée Gignac

VICE-PRÉSIDENCE / SOCIO-ÉDUCATIF

Monsieur André Roussel

VICE-PRÉSIDENCE / TOURISME

Monsieur Pierre-Paul Leduc

SECRÉTAIRE

Monsieur Robert Bergeron

TRÉSORIER

Monsieur Claude St-Amand

ADMINISTRATEURS

Madame Annick Chouinard

Monsieur John Atkins

Monsieur Pierre-Daniel Gagnon

LE PERSONNEL

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Monsieur Daniel Caron

COORDONNATRICE AU

DÉVELOPPEMENT

Madame Sonia Vaillancourt

SECRÉTAIRE

Mesdames Johanne Buri / Lucie Cholette

CONSEILLÈRE À LA FORMATION

Madame Joëlle Boulet

CONSEILLÈRE AUX COMMUNICATIONS

Madame Karine Frigon

AGENTE DE DÉVELOPPEMENT

Madame Manon Miousse

AGENT DE DÉVELOPPEMENT

Sentiers récréotouristiques

Monsieur David Guimont

STAGIAIRE EN RÉCRÉOLOGIE

Madame Rachel Berthiaume



Les membres 2000-2001*

- Alliance des chorales du Québec
- Association des camps du Québec
- Association des centres de ski de fond du Québec
- Association des cinémas parallèles du Québec
- Association des jeunes ruraux du Québec
- Association québécoise de loisir pour personnes handicapées
- Association québécoise de promotion du tourisme socio-culturel
- Association québécoise des groupes d'ornithologues
- Association québécoise des loisirs folkloriques
- Cercles des jeunes naturalistes
- Chantiers jeunesse
- Conseil de développement du loisir scientifique
- Corporation Secondaire en spectacle
- Créations Etc.
- ENvironnement JEUnesse
- Fédération de l'Âge d'Or du Québec
- Fédération des agriculteurs du Québec
- Fédération des associations musicales du Québec
- Fédération des astronomes amateurs du Québec
- Fédération des clubs de motoneigistes du Québec (F.C.M.Q.)
- Fédération des familles-souches québécoises inc.
- Fédération des harmonies du Québec
- Fédération des loisirs-danse du Québec
- Fédération des sociétés d'horticulture et d'écologie du Québec
- Fédération des sociétés d'histoire du Québec
- Fédération québécoise de la marche
- Fédération québécoise de la montagne et de l'escalade
- Fédération québécoise de philatélie
- Fédération québécoise des activités subaquatiques
- Fédération québécoise des centres communautaires de loisirs
- Fédération québécoise des échecs
- Fédération québécoise des jeux récréatifs
- Fédération québécoise du canot et du kayak
- Fédération québécoise du loisir en institution
- Fédération québécoise du loisir littéraire
- Fédération québécoise du théâtre amateur
- Festivals et Événement Québec
- Jeunesse ouvrière chrétienne nationale
- Kéroul (Tourisme pour personnes à capacité physique restreinte)
- Les Clubs 4-H du Québec
- Les Scouts du Québec
- Mouvement québécois des camps familiaux
- Québec à cheval
- Radio amateur du Québec
- Société québécoise de spéléologie
- Tourisme jeunesse
- Vélo Québec

*Les **47** membres du Conseil sont le palier national d'un réseau associatif comprenant plus de 130 organismes régionaux, 7 000 groupes locaux, 1 035 000 membres individuels et utilisateurs réguliers et plus de 135 000 bénévoles.



Personnalités honorées 2000-2001

PRIX DU BÉNÉVOLAT DOLLARD-MORIN (Édition 2000)

Action nationale en loisir

- Madame Sophie DeCorwin

Relève en loisir

- Monsieur René Breton
- Monsieur Benoît Robitaille

PRIX MOLSON DE JOURNALISME EN LOISIR (16^e édition)

Catégorie Radio

- Madame Annie Desrochers, premier prix
- Madame France Lacombe, deuxième prix
- Monsieur Robert Frosi, troisième prix

Catégorie Hebdomadaires locaux et régionaux

- Monsieur Stéphane Batigne, premier prix
- Monsieur Mathieu Chantelois, deuxième prix
- Monsieur Christian Caron, troisième prix

Catégorie Télévision

- Monsieur Guy Tremblay, premier prix
- Monsieur Guy D'Aoust, deuxième prix
- Madame Annie Hudon, troisième prix

Catégorie Quotidiens

- Madame Carole Thibaudeau, premier prix
- Monsieur Richard Chartier, deuxième prix
- Madame Hélène Langlais, troisième prix

Catégorie Périodiques

- Mesdames Valérie Borde, Louise Desautels, Françoise Guénette et Pascale Guéricolas, premier prix
- Madame Simone Piuze, deuxième prix
- Monsieur Mathieu Lamarre, troisième prix

Mention spéciale

- Monsieur Stéphane Batigne



**Remerciement à nos
bénévoles et
collaborateurs**

**COMITÉ JEUNESSE DU CONSEIL QUÉBÉCOIS DU LOISIR
(dans le cadre de la préparation de la politique jeunesse)**

- Madame Myriam Beauregard, présidente
- Madame Chantal Paquette, loisir culturel
- Madame Rosalie Larouche, loisir de plein air
- Madame Manon Fortier, loisir scientifique
- Madame Geneviève Sabourin, loisir socio-éducatif
- Monsieur François Bordeleau, loisir touristique
- Madame Brigitte Légaré, sport
- Monsieur Jacques-Olivier Moffat, sport étudiant

- Madame Marie-Ève Gouin, substitut sport
- Madame Line Tremblay, substitut socio-éducatif
- Monsieur Hugo Laporte, substitut socio-éducatif

JURY DU PRIX MOLSON DE JOURNALISME EN LOISIR (16^e édition)

- Monsieur Michel Lorrain, directeur de l'information CHLT 630 et président du jury
- Madame Catherine Crépeau, journaliste pigiste et présidente section des Laurentides de la FPJQ
- Madame Anne-Marie Brunelle, coordonnatrice générale revue Recto Verso
- Madame Thérèse Lacroix, journaliste à L'Action
- Monsieur Donald Courcy, directeur du Service des loisirs de Saint-Hubert

MEMBRES DU COMITÉ D'ORIENTATION DU FORUM QUÉBÉCOIS DU LOISIR 2001

- Monsieur Michel Beauregard, Conseil québécois du loisir
- Madame Claudette Bolduc, Ministère de la Culture et des Communications
- Monsieur Raymond Bonneau, Fédération québécoise des centres communautaires
- Monsieur Mario Chamberland, Loisir et Sport de la Montérégie
- Monsieur Patrick Dubé, Secrétariat au loisir et au sport
- Monsieur Pierre Morin, Association québécoise du loisir municipal
- Monsieur Michel Nolin, Université du Québec à Trois-Rivières
- Monsieur Réal Raymond, Collège du Vieux-Montréal



Les collaborations et partenariats

Le **CONSEIL QUÉBÉCOIS DU LOISIR**
est membre, siège ou collabore avec les
organisations et instances suivantes :

Alliance Recherche Universités Communautés/économie sociale
Association canadienne des loisirs/parcs
Association québécoise du loisir municipal
Bureau international du tourisme social (BITS)
Bureau international du tourisme social – section des Amériques
Chantier de l'économie sociale
Conseil de la philanthropie
Comité aviseur de l'action communautaire autonome
Comité sectoriel de la main-d'œuvre en économie sociale et action communautaire
Fédération des centres d'action bénévole du Québec
Fédération des coopératives de développement régional (FCDR)
Forum permanent de l'industrie touristique
Les associations touristiques associées (ATRAQ)
Ministère de l'Éducation
Ministère de la Culture et des Communications
Ministère de l'Industrie et du Commerce
Ministère des Relations internationales
Molson (Québec)
Regroupement des organisations nationales bénévoles
Regroupement Loisir Québec
Secrétariat à l'action communautaire autonome (SACA)
Secrétariat aux Affaires intergouvernementales canadiennes
Secrétariat au loisir et au sport
Science pour tous
Table québécoise de concertation en matière de loisir et de sport
Table de concertation de l'industrie touristique
Tourisme Québec
Unités régionales de loisir et de sport
Université du Québec à Montréal / École des sciences de la gestion
*Université du Québec à Trois-Rivières / Département des Sciences du loisir et
de la Communication sociale*
Union nationale des associations de tourisme et de plein air (UNAT) (France)
Ville de Montréal
World Leisure and Recreation Association

Pour renseignement :

CONSEIL QUÉBÉCOIS DU LOISIR
4545, avé Pierre-De Coubertin
C.P. 1000, Succursale M
Montréal (Québec)
H1V 3R2
Téléphone : (514) 252-3132
Télécopieur : (514) 252-3024
Courriel : infocql@loisirquebec.qc.ca
Site Internet : <http://www.loisirquebec.qc.ca/cql>

Conception et rédaction :
Conseil québécois du loisir



Plan d'action 1998-2001
Bilan de l'an 3

12.1 ORIENTATION : PROMOUVOIR LE LOISIR, LE BÉNÉVOLAT ET SON ORGANISATION ASSOCIATIVE

12.1.1 AXE DE DÉVELOPPEMENT : La promotion de bienfaits du loisir pour les personnes, la société, l'économie et l'environnement

OBJECTIF GÉNÉRAL : Inciter les citoyens à pratiquer des loisirs de qualité et sécuritaire en s'appuyant sur le renforcement de la perception positive du loisir dans les médias, auprès du public, des décideurs et des partenaires.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS	BILAN AN 3 COMMENTAIRES
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Améliorer la place du loisir dans les médias. ▪ Rappeler l'importance sociale et économique du loisir sur diverses tribunes publiques. ▪ Contribuer à la réalisation d'activités des partenaires visant la promotion du loisir. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Reprendre et développer le Prix Molson de journalisme en loisir. ▪ Participer à différents forums et événements permettant d'affirmer la contribution du loisir à la qualité de vie. ▪ Collaborer à la promotion du loisir dans le cadre de campagnes et d'événements réalisés par des partenaires, dont les organismes intervenants en santé, tels Kino-Québec et Villes et villages en santé. ▪ Concevoir et réaliser un plan de promotion du loisir et de ses bienfaits. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réalisation de la 16^{ième} édition du Prix Molson de journalisme en loisir. ▪ Renouvellement du partenariat du Secrétariat au loisir et au sport/Ministère de la Culture et des Communications/Molson au Prix. ▪ Participation de 87 journalistes et dépôt de 95 documents. ▪ Transmission d'information à des journalistes (Telbec – dossiers – contacts téléphoniques). ▪ Diffusion des messages d'intérêt public (30 organismes/33 messages/3900 reprises/200 000\$ de temps d'antenne). ▪ Préparation d'un concept d'événement d'envergure national en loisir. ▪ Préparation d'un concept d'émission de télévision sur le loisir et présentation de celui-ci à divers télédiffuseurs. ▪ Dépôt d'un mémoire sur les bienfaits du loisir dans le cadre des travaux de la Commission Clair sur le système de santé. ▪ Présence significative au Colloque annuel de l'Association québécoise du loisir municipal (AQLM) à Rimouski en septembre 2000. ▪ Le CQL agit comme co-signataire du document «L'activité physique, déterminant de la santé des jeunes» produit par Kino-Québec. ▪ Reporté.

12.1.2 AXE DE DÉVELOPPEMENT : La promotion du bénévolat en loisir

Objectif général : Valoriser et soutenir l'engagement des bénévoles en loisir.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS	BILAN AN 3 COMMENTAIRES
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Contribuer aux activités relatives à la promotion du bénévolat en loisir. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Collaborer étroitement à la réalisation du Prix du bénévolat Dollard-Morin et, s'il y a lieu, assumer des responsabilités dans sa réalisation. ▪ Souligner l'apport des bénévoles en loisir lors de la Semaine du Bénévolat. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Diffusion de la documentation. ▪ Promotion auprès des membres. ▪ Sélection de la candidature nationale et de deux candidatures relève. ▪ Accueil de candidatures soutien au bénévolat. ▪ Discussion de projets en collaboration avec le Secrétariat au loisir et au sport concernant l'Année internationale des bénévoles 2001 (AIBQ) (trousse pour les bénévoles – soirée hommage, etc.). ▪ Membre du Comité de coordination de l'Année internationale des bénévoles 2001. ▪ Implication dans de nombreux dossiers de l'AIBQ dont : <ul style="list-style-type: none"> - l'élaboration d'une pièce de théâtre sur le bénévolat (Théâtre parmi nous) - le comité de réflexion sur les enjeux du bénévolat - la cueillette d'informations sur des bénévoles en loisir en vue d'une publication dans La Presse, dans un cahier spécial et divers autres publications - la promotion de l'AIBQ auprès de nos membres. ▪ Participation aux travaux de la Fédération des centres d'action bénévole du Québec. ▪ Incitation des membres à souligner la Semaine du Bénévolat. ▪ Promotion du Prix Hommage bénévolat Québec.

12.1.3 AXE DE DÉVELOPPEMENT : La promotion du loisir fédéré

OBJECTIF GÉNÉRAL : Valoriser les réalisations du milieu fédéré du loisir et son apport au mieux-être de la collectivité.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS	BILAN AN 3 COMMENTAIRES
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Faire connaître les « <i>performances</i> » sociales et économiques des membres du réseau fédéré. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Tenir à jour les données constituant le portrait du réseau. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise à jour de certaines données telles que : <ul style="list-style-type: none"> - portrait des membres; - portrait des secteurs

12.1.3 AXE DE DÉVELOPPEMENT : La promotion du loisir fédéré (suite)

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS	BILAN AN 3 COMMENTAIRES
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Favoriser l'adhésion aux organismes membres du réseau fédéré et l'utilisation de leurs services respectifs. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Diffuser les données recueillies auprès de divers intervenants, des partenaires et du public. ▪ Promouvoir l'intérêt de l'appartenance au réseau fédéré à travers toutes les interventions et publications du Conseil – <i>Le loisir d'agir ensemble</i>. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Diffusion de données auprès de divers intervenants et médias entre autres par le biais de reportages publiés dans les numéros de mai-juin et juillet 2000 du magazine Recto Verso (tirage 100 000 exemplaires). ▪ Utilisation du slogan <i>Le loisir d'agir ensemble</i> dans les publications. ▪ Diffusion continue de messages associant loisir et vie associative.

12.1.4 AXE DE DÉVELOPPEMENT : La présence auprès des partenaires du loisir

OBJECTIF GÉNÉRAL : Assurer la représentation des membres auprès des organismes regroupant des intervenants en loisir aux paliers local, régional, provincial, national et international.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS	BILAN AN 3 COMMENTAIRES
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développer les relations avec les principaux partenaires du loisir. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Participer aux travaux de la Table québécoise de concertation en matière de loisir et de sport. ▪ Être un membre actif du Regroupement Loisir Québec (RLQ) et favoriser l'utilisation de ses services. ▪ Maintenir des contacts assidus avec les autorités du Secrétariat au loisir et au sport. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Une seule participation durant cette année. ▪ Échanges avec les partenaires sur la nature de la Table. ▪ Participation aux rencontres et activités dont l'assemblée générale annuelle de la corporation. ▪ Utilisation optimale des services offerts par la corporation. ▪ Participation à une séance de travail visant l'établissement d'un plan de développement du RLQ. ▪ Renforcement des relations et collaborations avec les autorités ministérielles et administratives du Secrétariat au loisir et au sport (rencontres, correspondances, projets communs, etc.). ▪ Accueil du Secrétariat au loisir et au sport, partenaire principal du CQL, aux rencontres du conseil d'administration du Conseil*.

* Accueil sur une base partenariale et non réglementaire.

12.1.4 AXE DE DÉVELOPPEMENT : La présence auprès des partenaires du loisir (suite)

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS	BILAN AN 3 COMMENTAIRES
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Maintenir des contacts assidus avec les autorités du ministère de la Culture et des Communications. ▪ Développer le partenariat avec les unités régionales de loisir et de sport (URLS). ▪ Développer les relations avec les autres partenaires et intervenants en loisir dont le Regroupement québécois du loisir municipal et l'Association des directeurs municipaux de loisir. ▪ Être membre de l'Association canadienne des loisirs/parcs et développer nos collaborations avec cet organisme. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Maintien d'échanges et de collaboration avec les autorités ministérielles et administratives du ministère de la Culture et des Communications (rencontres, correspondances, etc.). ▪ Accueil d'un représentant du ministère de la Culture et des Communications au conseil d'administration du Conseil.* ▪ Échanges/rencontres et collaborations avec des URLS sur une base bilatérale dans le cadre de divers projets et dossiers tels que : le second Forum québécois du loisir, la formation, les sentiers récréotouristiques, etc. ▪ Organisation de 2 rencontres avec les fédérations nationales à la demande de l'URLS – Mauricie. ▪ Présence d'un représentant des URLS au comité d'orientation du Forum 2001. ▪ Signature d'une entente de partenariat avec l'AQLM. ▪ Présences de représentants aux activités respectives. ▪ Échanges sur divers projets. ▪ Présence d'un représentant de l'AQLM au Comité d'orientation du Forum 2001 du CQL. ▪ Présence d'un représentant du CQL au Comité de coordination du Colloque 2001 de l'AQLM. ▪ Développement d'un projet de partenariat en formation avec la ville de Montréal ▪ Rencontre d'étudiants des niveaux collégial et universitaire (Vieux-Montréal/St-Laurent/Université du Québec à Trois-Rivières). ▪ Échanges avec les responsables de la World Leisure Association. ▪ Maintien du membership et suivi des activités. ▪ Participation aux travaux du gouvernement canadien sur la philanthropie, le bénévolat et l'action communautaire.

* Accueil sur une base partenariale et non réglementaire.

12.1.4 AXE DE DÉVELOPPEMENT : La présence auprès des partenaires du loisir (suite)

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS	BILAN AN 3 COMMENTAIRES
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Collaborer à l'élaboration et à la révision des politiques et des programmes concernant le loisir et les organismes nationaux de loisir en particulier. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Agir comme représentant des organismes nationaux de loisir de plein air, socio-éducatif et touristique, dans le cadre de la révision du Programme de reconnaissance et de financement des organismes nationaux de loisir auprès du Secrétariat au loisir et au sport. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Renouvellement triennal du Programme de reconnaissance et financement des organismes nationaux de loisir (2001-2004). Investissement supplémentaire de 300 000 \$ récurrent.
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Agir comme représentant des organismes nationaux de loisir dans le cadre de la révision du Programme de soutien des organismes de loisir culturel et de loisir scientifique auprès du ministère de la Culture et des Communications. ▪ Participer aux travaux d'élaboration ou de révision de d'autres programmes et politiques affectant le loisir et les membres du Conseil. ▪ Autres actions. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Suivi du Programme de soutien aux organismes de loisir (demandes répétées d'accroissement du financement, réintégration d'organismes, etc.) ▪ Participation active au développement d'autres mesures de financement telles que : <ul style="list-style-type: none"> - mesure de consolidation des organismes de loisir culturel, de loisir scientifique et de culture scientifique (1 000 000 \$ non récurrent). ▪ Participation active aux travaux gouvernementaux relatifs à : <ul style="list-style-type: none"> - la politique jeunesse - l'économie sociale - la politique scientifique - le tourisme - l'action communautaire autonome ▪ Suivi des discussions relatives au soutien financier à Chantiers jeunesse et au Mouvement des camps familiaux. ▪ Obtention d'un siège pour le loisir au sein du comité consultatif de l'élaboration de la politique jeunesse. ▪ Animation d'un comité de jeunes du loisir et du sport relativement à la politique jeunesse.

12.2 ORIENTATIONS : DÉVELOPPER LES SECTEURS DU LOISIR

Remarque : Les secteurs correspondent au sein du Conseil québécois du loisir, à des champs de développement pour les organismes. Les membres choisissent d'œuvrer de façon plus particulière autour de l'une ou l'autre de ces thématiques, tout en conservant la possibilité de participer à des travaux de plus d'un secteur. Les organismes identifiés à ce secteur définissent annuellement des priorités d'action. Ils s'associent très étroitement à la réalisation des actions et des priorités.

12.2.1 AXE DE DÉVELOPPEMENT : Le loisir culturel

OBJECTIF GÉNÉRAL : Contribuer à l'affirmation de l'identité culturelle québécoise et à l'accessibilité des activités culturelles par le biais des pratiques de loisir culturel.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS	BILAN AN 3 COMMENTAIRES
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développer et réaliser des outils et des activités de positionnement du loisir culturel et des organismes de ce secteur. 	<p>Produire un document de présentation des organismes nationaux de loisir œuvrant dans le champ du loisir culturel et de leurs réseaux.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Favoriser l'établissement de partenariats et la réalisation de projets des membres avec le ministère de la Culture et des Communications, ses différentes constituantes (ex. : Directions régionales) et partenaires (ex. : Conseils régionaux de la culture). ▪ Réaliser des actions de sensibilisation du personnel et des décideurs du ministère de la Culture et des Communications. ▪ Concevoir des éléments visuels de promotion du concept de réseau du loisir culturel. ▪ Développer des actions permettant une meilleure complicité entre les milieux professionnels et amateurs en culturel. ▪ Réaliser, en collaboration avec le ministère de la Culture et des Communications, une recherche sur l'impact de la pratique d'activités de loisir culturel sur la consommation culturelle. ▪ Participer à divers forums et activités permettant la promotion de la mise en valeur des activités et des pratiques de loisir culturel. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Diffusion auprès d'intervenants du document relatif au loisir culturel et de diverses informations. ▪ Nombreuses actions concentrées essentiellement au niveau du ministère de la Culture et des Communications dues à l'importance d'établir un «espace loisir» significatif au sein de ce ministère. ▪ Échanges fréquents et transmissions de données sur le loisir culturel et les organismes aux décideurs du ministère de la Culture et des Communications. ▪ Rencontres avec les autorités du Festival Juste pour rire concernant la mise sur pied d'un festival des jeux à Montréal en collaboration avec des membres du CQL. ▪ Abandon du volet loisir du projet Échec et mat à la violence de la Centrale des enseignants du Québec. ▪ Aucun développement spécifique. ▪ Voir les données de recherche 1999 sur les pratiques culturelles – activité reportée. ▪ Diffusion de documents relatifs aux pratiques culturelles.

12.2.1 AXE DE DÉVELOPPEMENT : Le loisir culturel (suite)

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS	BILAN AN 3 COMMENTAIRES
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Assurer le suivi des politiques et des programmes relatifs aux activités de loisir culturel. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développer un projet de calendrier d'événements des organismes pour diffusion auprès du grand public. ▪ Participer activement aux travaux de révision du Programme de soutien aux organismes de loisir culturel du ministère de la Culture et des Communications. ▪ Collaborer à la révision et à l'élaboration de d'autres programmes et politiques ayant une incidence sur le loisir culturel. ▪ Assurer un suivi de l'évolution de la place du loisir culturel au sein des unités régionales de loisir et de sport. ▪ Entreprendre, lorsqu'il y aura lieu, une réflexion avec le ministère de la Culture et des Communications sur l'excellence en loisir culturel. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Projet partiellement repris par le ministère de la Culture et des Communications. ▪ Aucun développement au ministère de la Culture et des Communications – Statu quo. ▪ Aucun développement (voir 12.1.4). ▪ Situation évolutive avec le soutien financier du ministère de la Culture et des Communications à plusieurs URLS pour l'élaboration de plans d'action régionaux. ▪ Aucun développement.

12.2.2 AXE DE DÉVELOPPEMENT : Le loisir de plein air

OBJECTIF GÉNÉRAL : Contribuer au développement du potentiel du Québec relatif aux activités de plein air, de tourisme d'aventure et d'écotourisme, dans une perspective de préservation du patrimoine naturel, de sécurité des pratiquants et de qualité des expériences récréotouristiques.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS	BILAN AN 3 COMMENTAIRES
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Promouvoir et contribuer au développement de pratiques sécuritaires et de qualité. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Produire un document de présentation des organismes nationaux de loisir œuvrant dans le champ du loisir de plein air et de leurs réseaux. ▪ Participer aux travaux du Secrétariat au loisir et au sport en matière de sécurité dans les activités récréatives et sportives. ▪ Dresser un portrait des programmes de formation et d'accréditation offerts par les organismes nationaux de loisir et en faire l'analyse comparative. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Projet reporté. ▪ Participation de représentants (4) du CQL et secteur plein air aux travaux de la table de concertation en matière de sécurité. ▪ Projet en cours. Dépôt prévisible en juillet 2001. Portrait de la formation et réflexion sur la notion de guides (tourisme d'aventure).

12.2.2 **AXE DE DÉVELOPPEMENT : Le loisir de plein air (suite)**

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS	BILAN AN 3 COMMENTAIRES
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développer les collaboration avec les partenaires et entre les organismes. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Étudier et implanter, s'il y a lieu, un système d'accréditation collectif de la formation dispensée par les organismes nationaux de loisir. ▪ Poursuivre les échanges et développer, s'il y a lieu, des collaborations avec des partenaires tels que l'Association des producteurs de tourisme du Québec (APTAQ), le réseau de l'éducation et d'autres. ▪ Assurer un suivi adéquat au dossier de la formation de guides de tourisme d'aventure auprès du Conseil des ressources humaines en tourisme et obtenir la reconnaissance des programmes de formation des organismes nationaux. ▪ Participer aux travaux des comités de Tourisme Québec, entre autres, ceux relatifs à l'écotourisme, au tourisme d'aventure et à la formation. ▪ Collaborer avec les organismes de loisir touristique du Conseil dans le cadre de divers projets d'intérêt commun. ▪ Collaborer avec l'agence Voyages Loisirs dans le développement de produits en tourisme de plein air, en tourisme d'aventure et en écotourisme. ▪ Participer à divers forums et événements permettant de promouvoir les activités de plein air et la préservation du patrimoine naturel. ▪ Acquérir le matériel adéquat et développer le contenu d'un kiosque de qualité, utilisable lors de la tenue de salons et d'exposition. ▪ Assurer un suivi à la délégation de responsabilités gouvernementales en matière de sécurité en plongée sous-marine à une fédération. ▪ Poursuivre le dossier de la déresponsabilisation des partenaires propriétaires, en collaboration avec le ministère de la Justice. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Reporté à 2001-2002 et subséquente – découlant du portrait précédent. ▪ Maintien des contacts et échanges entre autre concernant les critères d'accréditation des guides en tourisme d'aventure. ▪ Projet en cours. ▪ Maintien des contacts et échanges entre autre avec le CQRHT. ▪ Participation aux travaux conjoints avec le secteur tourisme du CQL. ▪ Aucun développement collectif en 2000-2001. Initiatives de certains organismes. ▪ Participation et/ou dépôt de mémoires dans le cadre des consultations sur : <ul style="list-style-type: none"> - la stratégie gouvernementale des aires protégées. - la mise à jour du régime forestier. ▪ Reporté 2001-2002. ▪ Relation bi-latérale entre le Secrétariat au loisir et au sport et la fédération concernée. ▪ Développement de cette notion dans le cadre du projet de stratégie gouvernementale en matière d'aires protégées.

12.2.2 AXE DE DÉVELOPPEMENT : Le loisir de plein air (suite)

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS	BILAN AN 3 COMMENTAIRES
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Assurer le suivi des politiques et des programmes relatifs aux activités de loisir de plein air. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Collaborer à la révision du Programme de reconnaissance et de financement des organismes nationaux de loisir du ministère des Affaires municipales. ▪ Collaborer à la révision et l'élaboration de d'autres programmes et politiques ayant une incidence sur le loisir de plein air. ▪ Autres actions 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Travaux conclus pour la période 2001-2002 (voir 12.1.4). ▪ Suivi du dossier de la stratégie des aires protégées (voir 12.1.4). ▪ Développement et mandataire pour le suivi d'un projet d'aménagement et d'étude de 300 000 \$ au profit de 3 activités (canot, marche, équestre) dans le cadre du Fonds de diversification pour la Gaspésie.

12.2.3 AXE DE DÉVELOPPEMENT : Le loisir scientifique

OBJECTIF GÉNÉRAL : Contribuer au développement de la culture scientifique ainsi qu'à la vulgarisation des sciences et des technologies par des pratiques de loisir scientifique.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS	BILAN AN 3 COMMENTAIRES
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développer et réaliser des outils pour des activités de positionnement du loisir scientifique et des organismes œuvrant dans ce secteur. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Produire un document de présentation des organismes nationaux de loisir œuvrant dans le champ du loisir scientifique et de leurs réseaux. ▪ Oeuvrer au sein de la corporation Science pour tous et contribuer aux efforts de positionnement de la culture scientifique, en rassurant la reconnaissance du rôle du loisir scientifique. ▪ Participer à divers forums et activités permettant la promotion et la mise en valeur des activités et des organismes de loisir scientifique. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Diffusion de la mise à jour du document <i>Le loisir d'agir ensemble en loisir scientifique</i>. ▪ Suivi des activités de cette corporation. ▪ Kiosque au congrès annuel de l'Association des professeurs de science du Québec à Montréal du 12 au 14 octobre 2000.

12.2.3 AXE DE DÉVELOPPEMENT : Le loisir scientifique (suite)

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS	BILAN AN 3 COMMENTAIRES
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Assurer le suivi des politiques et des programmes relatifs aux activités de loisir scientifique. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réévaluer les exhibits du secteur, les remettre à jour et en prévoir une utilisation accrue. ▪ Inventorier les présences et les intérêts des organismes relativement aux salons publics et spécialisés. ▪ Collaborer avec les autres organismes nationaux de loisir à des activités et des projets présentant un intérêt pour le loisir scientifique. ▪ Stimuler et développer des projets de collaboration entre des organismes du secteur. ▪ Participer activement aux travaux de révision du Programme de soutien aux organismes de loisir scientifique du ministère de la Culture et des Communications. ▪ Collaborer à la révision et à l'élaboration des autres programmes et des politiques ayant une incidence sur le loisir scientifique dont les orientations en matière de culture scientifique et le programme Étalez votre science. ▪ Assurer un suivi à l'évolution de la place du loisir scientifique au sein des unités régionales de loisir et de sport. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Activité en voie de réalisation en 2001-2002. ▪ Activité effectuée en 1999-2000. Discussion d'autres projets tel le Salon Pepsi Jeunesse. ▪ Collaboration avec le secteur plein air à la mise à jour du régime forestier québécois (mémoire). ▪ Rencontres sectorielles. ▪ Aucun développement (voir 12.1.4). ▪ Réalisation d'un mémoire dans le cadre de la future politique scientifique du Québec. ▪ Présentation au ministre et suivi. ▪ Incitation à la création et participation aux travaux (3 rencontres) d'un groupe au ministère de la Culture et des Communications sur la place de la culture scientifique et les collaborations entre les intervenants en culture scientifique et en loisir scientifique. ▪ Situation évolutive avec le soutien financier du ministère de la Culture et des Communications à plusieurs URLS pour l'élaboration de plans d'action régionaux.

12.2.4 AXE DE DÉVELOPPEMENT : Le loisir socio-éducatif (suite)

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS	BILAN AN 3 COMMENTAIRES
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Collaborer à la révision de d'autres programmes et politiques ayant une incidence sur le loisir socio-éducatif et l'action communautaire. ▪ Autres activités 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ (Voir 12.1.4). ▪ Présence d'une importante délégation du Conseil au Colloque sur les loisirs des 50 ans et plus de la Fédération de l'Âge d'Or du Québec (FADOQ).

12.2.5 AXE DE DÉVELOPPEMENT : Le loisir touristique

OBJECTIF GÉNÉRAL : Contribuer au développement et à l'accessibilité du tourisme au Québec, plus particulièrement dans le cadre du tourisme social.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS	BILAN AN 3 COMMENTAIRES
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Poursuivre le développement des collaborations gouvernementales. ▪ Poursuivre le développement des collaborations avec les autres partenaires. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Poursuivre la collaboration avec le Secrétariat au loisir et au sport relativement à l'accessibilité du loisir touristique. ▪ Poursuivre le développement des relations avec Tourisme Québec. ▪ Explorer les possibilités de développement avec la Commission canadienne du tourisme. ▪ Maintenir des collaborations avec des organismes nationaux de loisir de plein air porteur de divers dossiers en tourisme dont ceux sur l'écotourisme, le tourisme d'aventure et la formation. ▪ Poursuivre le développement des collaborations avec l'agence Voyages Loisirs. ▪ Favoriser la collaboration avec les organismes nationaux de loisir dans une perspective de développement des potentiels relatifs au tourisme culturel, au tourisme scientifique et au tourisme associatif. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Accroissement des échanges avec le Secrétariat au loisir et au sport relativement au loisir touristique et au tourisme social. ▪ Raffermissement des relations et échanges avec Tourisme Québec. ▪ Obtention d'un soutien financier de Tourisme Québec à la programmation internationale du CQL. ▪ Aucun développement en 2000-2001. ▪ (Voir secteur plein air). ▪ Échanges fréquents sur les enjeux relatifs au tourisme. Utilisation systématique du service. ▪ Confirmation du projet des sentiers récréotouristiques à réaliser en collaboration avec Tourisme Québec, six activités (canot et kayak, motoneige, vélo, équestre, ski de fonds, marche) et les organismes régionaux de développement et de concertation. Premier investissement de 1 000 000 \$ pour cinq régions-pilotes (Bas-St-Laurent, Gaspésie, Québec, Estrie, Laurentides).

12.2.5 AXE DE DÉVELOPPEMENT : Le loisir touristique (suite)

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS	BILAN AN 3 COMMENTAIRES
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Assurer le suivi des politiques et des programmes relatifs aux activités de loisir touristique. ▪ Assurer la présence internationale du loisir fédéré en tourisme. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développer les collaborations avec les Associations touristiques régionales associées du Québec (ATRAQ) et ses membres. ▪ Participer activement aux travaux de révision du Programme de reconnaissance et de financement des organismes nationaux de loisir du Secrétariat au loisir et au sport. ▪ Collaborer à la révision d'autres programmes et de politiques ayant une incidence sur le loisir touristique. ▪ Maintenir l'adhésion du Conseil et des membres agissant en tourisme au Bureau international de tourisme social (BITS) ▪ Poursuivre la participation du Conseil au conseil d'administration du BITS ▪ Développer les collaborations avec le Bureau international du tourisme social-Amériques. ▪ Concrétiser l'entente entre le Conseil et l'Union nationale des associations de tourisme et de plein air (UNAT) (France). 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise à jour des données au répertoire des ressources en tourisme au Québec. ▪ Participation aux travaux de la Table nationale de concertation de l'industrie touristique. ▪ Participation à l'organisation du Colloque de l'entreprise touristique à Québec du 11 au 13 mars 2001. ▪ Participation de ATRAQ au Comité aviseur du projet sentiers récréotouristiques. ▪ Travaux conclus pour la période 2001-2004 (Voir 12.1.4). ▪ (Voir 12.1.4). ▪ Renouvellement du membership du Conseil des secteurs tourisme et plein air et de membres au BITS-Amériques. ▪ Accueil du siège social du BITS-Amériques au Conseil et signature d'une entente de services. ▪ M. Louis Jolin, délégué du CQL et vice-président du BITS. ▪ Poursuite de l'opération conjointe de relance du projet de chèque-vacances. ▪ Participation active à l'organisation du colloque sur le chèque-vacances en collaboration avec Tourisme Québec – 15 et 16 mai 2000 à Montréal. ▪ Réalisation de diverses actions dans le cadre de l'entente et du plan d'action CQL-UNAT tels que : <ul style="list-style-type: none"> - Accueil d'une mission à Montréal sur le dossier de l'accueil des personnes handicapées du 24 au 27 avril 2000 - Réalisation d'une mission en France du 23 au 27 octobre 2000.

12.2.5 AXE DE DÉVELOPPEMENT : Le loisir touristique (suite)

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS	BILAN AN 3 COMMENTAIRES
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Assurer une présence du loisir touristique dans le cadre d'événements, de forums et d'autres activités relatives au tourisme et à son accessibilité. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Participer au congrès du Bureau international du tourisme social (Bits) à Lisbonne, en septembre 1998. ▪ Participer aux rencontres économiques franco-québécoises en tourisme organisées par Tourisme Québec. ▪ Participer au Colloque <i>Culture et tourisme en ville</i> qui se tiendra à Montréal en octobre 1998. ▪ Participer aux travaux du comité d'orientation de la 8^e Conférence nationale du monde rural (1999) ayant pour thème : <i>Villégiature plein air et tourisme</i>. ▪ Promouvoir l'importance d'améliorer l'accessibilité physique et financière aux services et aux équipements pour différentes clientèles dont les personnes à capacité physique restreinte. ▪ Autres actions. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Participation d'une délégation du CQL et de ses membres au colloque et à l'assemblée annuelle du Bureau international du tourisme social à Naples (Italie) du 12 au 16 juin 2000. ▪ Réalisées en 1998-1999. ▪ Réalisé en 1998-1999. ▪ Réalisés en 1998-1999. ▪ Soutien aux activités de Kéroul. ▪ Diffusion et mise à jour du document de présentation des organismes et activités du CQL en loisir touristique.

12.3 ORIENTATION : ACCROÎTRE L'ACCESSIBILITÉ À LA FORMATION EN LOISIR

12.3.1 AXE DE DÉVELOPPEMENT : La formation en loisir

OBJECTIF GÉNÉRAL : Accroître l'accessibilité à une formation de qualité en loisir partout au Québec

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS	BILAN AN 3 COMMENTAIRES
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Implanter un programme québécois de formation des administrateurs et dirigeants d'organismes. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Informer les organismes de loisir et les personnes-ressources en formation du mandat du Conseil. ▪ Inventorier les programmes, les ressources et les besoins en formation en loisir. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réalisé en 1998-1999. ▪ Suite des activités d'identification des diffuseurs de formation de 1999-2000. ▪ Développement d'un projet de questionnaire pour les intervenants en région. Administration du questionnaire prévue en 2001-2002.

12.3.1 AXE DE DÉVELOPPEMENT : La formation en loisir (suite)

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS	BILAN AN 3 COMMENTAIRES
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Récupérer les responsabilités et la documentation de la Corporation Sports-Québec dans le cadre des programmes PROFAB et SKILLS. ▪ Réviser les diverses composantes des programmes existants en vue d'établir les normes et exigences d'un programme national. ▪ Lancer et opérer un programme national de formation des administrateurs et dirigeants d'organismes de loisir et de sport. ▪ Autres activités. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Opération avec Sports-Québec complétée en 1999-2000. ▪ Programme Skills en révision complète. Version française non-disponible. ▪ Collaboration avec de nouveaux partenaires en formation tels que : <ul style="list-style-type: none"> - Objectif des travaux concernant le programme SOSBL - Négociation d'une entente avec la ville de Montréal en cours. Signature reportée en 2001-2002. - Accueil de 407 stagiaires et organisation de 30 stages dans le cadre du programme SOSBL - Offre du programme à de nouveaux partenaires (municipalités, organismes, etc.). ▪ Engagement d'une conseillère à la formation (novembre 2000). ▪ Organisation d'un cours sur le service à la clientèle (Client +) en collaboration avec le CQRHT.

12.3.3 AXE DE DÉVELOPPEMENT : L'information en loisir

OBJECTIF GÉNÉRAL : Favoriser une meilleure communication entre les intervenants en loisir et plus particulièrement au sein du réseau fédéré du loisir.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS	BILAN AN 3 COMMENTAIRES
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développer la circulation de l'information entre les organismes nationaux de loisir. ▪ Accroître la circulation de l'information concernant le Conseil et les dossiers collectifs à l'intérieur du réseau fédéré. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Diffuser une version améliorée du bulletin d'information incluant l'utilisation du courrier électronique. ▪ Évaluer l'intérêt et organiser des « déjeuners » des responsables des organismes. ▪ Développer, en collaboration avec les membres, un plan de communication permettant l'établissement d'un véritable réseau d'appartenance en loisir. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Diffusion de notes et bulletins d'information sur support papier et/ou électronique. ▪ Activité suspendue en 2000-2001. ▪ Activité reportée. ▪ Engagement d'une conseillère aux communications (décembre 2000).

12.3.2 AXE DE DÉVELOPPEMENT : L'information en loisir (suite)

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS	BILAN AN 3 COMMENTAIRES
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développer la circulation d'information avec les partenaires du loisir ▪ Diversifier la circulation de l'information auprès du public. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Utiliser le site Internet du loisir pour favoriser les échanges d'information avec les partenaires du loisir. ▪ Étudier, en collaboration avec les partenaires du loisir, l'intérêt d'organiser un événement favorisant la rencontre et le partage d'expertise de tous les intervenants d'ici l'an 2001. ▪ Développer et opérer un site Internet. ▪ Étudier avec les membres, l'opportunité de développer une présence du loisir fédéré dans le cadre des Jeux de la francophonie qui se tiendra à Hull, en 2001. ▪ Étudier avec les membres et les partenaires l'opportunité de développer le concept des <i>Week-ends du loisir</i>. ▪ Autres actions. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Utilisation accrue des communications électroniques pour les communications internes, avec les membres et avec les partenaires. ▪ Amorce de la réalisation de la seconde édition du Forum québécois du loisir 2001 sur le bénévolat et la vie associative. Madame Lise Bissonnette, présidente-directrice générale de la Grande bibliothèque sera la présidente d'honneur. ▪ Maintien du site provisoire de 1999. Mise à jour de certains éléments du contenu. ▪ Participation au Colloque international sur les alliances stratégiques les 1, 2 et 3 mai 2000. ▪ Développement et présentation d'un concept d'événement national de promotion du loisir provisoirement baptisé Les Week-ends du loisir. ▪ Poursuite de la diffusion des messages d'intérêt public sur le loisir – à Météo-médias. ▪ Élaboration d'un concept d'émissions de télévision sur le loisir (diffusion à TVA à l'été 2001 de la série Passion Loisirs – 345 000 auditeurs à la première diffusion).

12.3.3 **AXE DE DÉVELOPPEMENT : La qualité de l'organisation**

OBJECTIF GÉNÉRAL : Assurer une saine gestion de la corporation et le plein exercice des processus démocratiques.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS	BILAN AN 3 COMMENTAIRES
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développer un fonctionnement propre à la nouvelle corporation. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Assurer les opérations régulières et les processus administratifs requis au fonctionnement adéquat de la corporation. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Poursuite des activités du Plan d'orientation 1998-2001. ▪ Ajout de nombreuses activités au plan triennal initial. ▪ Départ de la secrétaire et remplacement. ▪ Engagement de 4 nouveaux employés. ▪ Accueil d'une stagiaire (8 mois) en récréologie. ▪ Augmentation de l'ordre de 91% du budget annuel du Conseil sur 3 ans. ▪ Suivi du dossier d'accréditation avec le Bureau du Commissaire du travail. ▪ Aménagement de bureaux et cubicules pour accueillir le nouveau personnel et le BITS-Amériques (portes 15-A du RLQ). ▪ Déménagement et réunification du personnel (porte 11 du RLQ). ▪ Aménagement d'un cubicule pour le BITS-Amérique (porte 16 du RLQ). ▪ Processus de sélection, obtention de soutien à la création d'emploi et engagement de nouvelles personnes aux postes de : <ul style="list-style-type: none"> - conseillère aux communications - conseillère à la formation - agente de développement – loisir - agent de développement – sentiers récréotouristiques - stagiaire en récréologie. ▪ Réservation du nom de domaine loisirquebec.com. ▪ Révision des mandats de la corporation en vue de la période triennale 2001-2004. ▪ Adoption de la politique de travail des employés. ▪ Accroissement significatif du financement de base du Conseil accordé par le Secrétariat au loisir et au sport. ▪ Adoption d'une politique de remboursement de frais. ▪ Tenue de l'assemblée générale annuelle le 29 septembre 2000. ▪ Suivi du dossier de la croissance des coûts du régime d'assurances collectives.

12.3.4 AXE DE DÉVELOPPEMENT : La qualité de l'organisation (suite)

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS	BILAN AN 3 COMMENTAIRES
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Assurer la mise en place d'une corporation de regroupement représentative et dynamique. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Soutenir les travaux et les représentations de la présidence, du conseil d'administration, des porteurs de divers dossiers et des comités de travail. ▪ Développer une image corporative mettant en évidence la force du réseau et l'importance du loisir. ▪ Préparer un plan de communication comprenant une campagne d'information des membres, du réseau, des partenaires sur le rôle du Conseil. ▪ Développer le membership du Conseil québécois du loisir. ▪ Soutenir la concertation et coordonner les travaux des organismes dans le cadre des préoccupations de nature sectorielle, intersectorielle et collective. ▪ Évaluer l'opportunité d'une assemblée générale annuelle doublée d'un événement rassembleur pour les membres et le milieu du loisir. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Tenue d'une trentaine de rencontres de travail du Conseil d'administration, sectorielles et intersectorielles, groupes de travail ou comités sur des projets ou problématiques spécifiques (sentiers récréotouristiques, Forum 2001, etc.). ▪ Diffusion de l'image «réseau» et corporatif de diverses façons tels que : <i>Le loisir d'agir ensemble</i>. ▪ Reporté. ▪ Accueil de 3 nouveaux membres portant le membership du Conseil à 48 organismes. Ce sont : <ul style="list-style-type: none"> - Fédération des clubs de motoneigistes du Québec - Association des centres de ski de fond du Québec - Fédération québécoise du loisir en institution. ▪ Support des travaux sectoriels et intersectoriels ainsi que des travaux relatifs aux projets communs (action communautaire, etc.). ▪ Accueil du ministre responsable du loisir, du sport et du plein air, monsieur Gilles Baril.

12.4 ORIENTATION : COLLABORER À L'ATTEINTE DES OBJECTIFS GOUVERNEMENTAUX

12.4.1 AXE DE DÉVELOPPEMENT : L'engagement dans des dossiers nationaux ministériels et interministériels.

OBJECTIF GÉNÉRAL : Mettre en évidence l'apport du loisir et des organismes dans l'atteinte de certains objectifs gouvernementaux.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS	BILAN AN 3 COMMENTAIRES
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développer les relations entre le Conseil et les différentes instances gouvernementales. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Assurer un suivi de l'application du Cadre d'intervention gouvernementale en matière de loisir et de sport et en évaluer les conséquences pour le loisir et le milieu fédéré du loisir. ▪ Collaborer avec le ministère des Affaires municipales pour la remise à jour des outils promotionnels afférent à la Politique du bénévolat en loisir. ▪ Collaborer avec divers ministères et instances gouvernementales tels le Secrétariat aux Affaires intergouvernementales canadiennes, le ministère des Relations internationales, etc. ▪ Suivre l'évolution des diverses instances gouvernementales et évaluer leurs incidences sur le loisir et les organismes tels les conseils régionaux de développement, les comités régionaux d'économie sociale, les centres locaux de développement, les centres locaux d'emploi, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Bonification de la collaboration avec le Secrétariat au loisir et au sport. ▪ Représentations visant un partenariat accru entre le Secrétariat au loisir et au sport et le ministère de la Culture et des Communications. ▪ Présence au conseil d'administration du CQL des deux ministères ayant des responsabilités en loisir. ▪ Accroissement des collaborations avec des unités régionales de loisir et de sport. ▪ Projet reporté. ▪ Collaboration du Conseil avec plusieurs ministères et instances gouvernementaux québécois dont : <ul style="list-style-type: none"> - Secrétariat au loisir et au sport - Ministère de la Culture et des Communications - Tourisme Québec - Ministère du Conseil exécutif - Emploi-Québec - Office franco-québécois pour la jeunesse - Ministère de l'Industrie et du Commerce - Ministère des Relations internationales - Ministère de l'Éducation - Secrétariat de l'action communautaire autonome - Secrétariat aux Affaires intergouvernementales canadiennes. ▪ Suivi de dossiers et projets auprès d'instances régionales ou locales tels que : <ul style="list-style-type: none"> - Association des conseils régionaux de développement - Unités régionales de loisir et de sport - Etc.

12.4.1 AXE DE DÉVELOPPEMENT : L'engagement dans des dossiers nationaux ministériels et interministériels (suite)

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS	BILAN AN 3 COMMENTAIRES
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Informer nos membres sur les divers programmes et opportunités de développement. ▪ Développer nos collaborations avec différents partenaires. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Informer les organismes sur les divers programmes et politiques gouvernementales offrant des possibilités de développement pour leurs activités telles que la politique jeunesse, l'économie sociale, Secrétariat à l'action communautaire autonome, Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes et le fonds de lutte à la pauvreté. ▪ Soutenir les projets des membres en économie sociale (10 projets pilotes) ▪ Participer aux travaux de divers organismes tels que le Chantier de l'économie sociale. ▪ Contribuer avec les instances concernées aux réflexions relatives à l'avenir de la corporation Regroupement Loisir Québec. ▪ Assurer un suivi au dossier du financement alternatif et à celui de l'avenir de la Société de développement du loisir et du sport. ▪ Collaborer avec le Conseil de la philanthropie dans le cadre de ses actions de promotion de l'action philanthropique. ▪ Collaborer avec la Fédération des centres d'action bénévole dans ses interventions de promotion du bénévolat. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Participation à la consultation sur la citoyenneté et au Forum de la citoyenneté les 20 et 21 septembre 2000 à Québec. ▪ Diffusion fréquente d'informations auprès des membres relativement à divers programmes offrant des opportunités de développement et de financement dans le cadre de mémos, bulletins ou rencontres. ▪ Développement d'un projet d'étude de pré-faisabilité en économie sociale pour les produits et services des membres dans le cadre du Programme de soutien aux regroupements sectoriels du ministère de l'Industrie et du Commerce. ▪ Maintien d'un siège en loisir au Conseil d'administration du Chantier. ▪ Développement de pistes de projets en loisir pour un éventuel second plan d'action gouvernemental en économie sociale. ▪ Suivi du dossier des services et de la nature de l'organisme. ▪ Suivi du dossier de la Société de développement du loisir et du sport du Québec (SDLSQ) et de son avenir avec les représentants de Sports-Québec, du RLQ et du Secrétariat au loisir et au sport. ▪ Maintien du siège au Conseil d'administration de la corporation. ▪ Participation à la campagne «Un héritage à partager» de l'Association des professionnels en dons planifiés du Québec. ▪ Collaboration sur des dossiers proposés par la Fédération des centres d'action bénévole et avec d'autres partenaires gouvernementaux tels que : l'ARUC/économie sociale et la Fédération des coopératives de développement régional (FCDR).

12.4.1 **AXE DE DÉVELOPPEMENT : L'engagement dans des dossiers nationaux ministériels et interministériels (suite)**

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS	BILAN AN 3 COMMENTAIRES
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Autres activités. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Représentation du loisir et du CQL dans le cadre d'événements internationaux tels que : <ul style="list-style-type: none"> - Congrès de la World Leisure and Recreation – Bilbao (Espagne) du 2 au 9 juillet 2000. - Entretiens Jacques-Cartier à Lyon (France) les 28-29 novembre 2000 portant sur la vie associative - Forum international de la vie associative le 30 novembre et le 1^{er} décembre 2000 à Lyon. ▪ Premier démarchage en vue de l'accueil du congrès de la World Leisure and Recreation Association.

12.4.2 **AXE DE DÉVELOPPEMENT : La recherche et l'intégrité des personnes en loisir**

OBJECTIF GÉNÉRAL : Contribuer aux recherches et travaux visant une meilleure connaissance du domaine du loisir et à assurer l'intégrité des personnes.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS	BILAN AN 3 COMMENTAIRES
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Acquérir des connaissances sur le loisir et ses diverses dimensions sociales et économiques. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réaliser, en collaboration avec des partenaires, des études sur le loisir, le bénévolat et l'organisation associative du loisir. ▪ Participer aux travaux de la Table de recherche en matière de loisir et de sport du Secrétariat au loisir et au sport. ▪ Poursuivre les recherches entreprises dans le domaine des retombées socio-économiques du loisir. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Partenaire de l'étude sur le bénévolat en loisir réunissant l'Université du Québec à Trois-Rivières, l'Association québécoise du loisir municipal, le Secrétariat au loisir et au sport, le Conseil canadien de la philanthropie et le CQL. ▪ Participation à une recherche sur l'utilisation du français dans les communications dans les sports et les loisirs. ▪ Projet du Secrétariat au loisir et au sport reporté. ▪ Demande de création avec l'Université du Québec à Trois-Rivières et l'Université du Québec à Montréal d'un groupe de recherche loisir-tourisme (chantier activité partenariat – CAP) dans le cadre de l'Alliance de Recherche Universités-Communautés (ARUC) économie sociale.

12.4.2 AXE DE DÉVELOPPEMENT : La recherche et l'intégrité des personnes en loisir (suite)

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS	BILAN AN 3 COMMENTAIRES
<ul style="list-style-type: none"> ▪ S'associer aux travaux et réflexions relativement à l'intégrité des personnes en loisir. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Participer aux travaux de la Direction de la sécurité du ministère des Affaires municipales, relativement aux problématiques liées aux abus sexuels et harcèlement dans le domaine du loisir et du sport. ▪ Participer aux travaux de la Table de concertation en matière de sécurité dans la pratique des activités récréatives et sportives. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Dépôt au Secrétariat au loisir et au sport de 2 projets de recherche en économie sociale à être réalisés dans le cadre de l'Alliance de Recherche Universités-Communautés (ARUC) économie sociale. ▪ Rencontres avec les responsables du Secrétariat au loisir et au sport sur le sujet. ▪ Entente de diffusion de la trousse produite par la Régie de la santé et des services sociaux de la Montérégie et l'URLS-Montérégie. ▪ Élaboration d'un projet de code d'éthique et de politique (adoption en 2001-2002) ▪ Création d'une banque d'informations sur le sujet et de diffusion d'informations. ▪ Participation à la sélection des projets 2000-2001 de la Table. ▪ Participation à la révision du mode de fonctionnement de la Table.

